



Parents en situation irrégulière attendent un enfant

Par **Dabakh**, le **28/01/2011** à **09:22**

Bonjour,

Je suis sénégalais. Je suis rentré en France en 2004 avec un visa long séjour étudiant. Ayant fini mes études j'ai déposé une demande de titre de séjour compétences et talents qui a été malheureusement rejetée. j'ai reçu une OQTF le 24 décembre 2010 pour motif:

- expérience insuffisante
- manque de moyen.

En ce moment j'ai introduit un recours et j'attends.

Parallèlement ma femme qui est sénégalaise aussi est arrivée en France avec un visa schengen court séjour(15 jours) délivré par l'ambassade d'Italie. En ce moment elle est enceinte de 5 mois. J'ai fait une reconnaissance anticipée de paternité.

Je voudrais savoir si l'enfant qui va naître pourra obtenir un titre de séjour ou pas?

Et si grâce à lui nous ses parents pourront obtenir des papiers en règle?

Merci d'avance pour vos réponses